

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4269**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de St-Etienne (ENISE), spécialité génie civil

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'ENISE, Recteur de l'académie de Lyon, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

L'ingénieur ENISE est un généraliste à forte culture technologique ayant une bonne pratique des sciences humaines. Les missions de l'ingénieur en génie civil concernent les activités suivantes et les emplois attenants :

- conduire des travaux dans les domaines du bâtiment et des travaux publics,
- concevoir, paramétrer, mettre en œuvre des procédés industriels incorporant des technologies relevant du dimensionnement de structures, de la caractérisation des matériaux utilisés dans les domaines du bâtiment et des travaux publics.
- manager des centres de responsabilité (chantier, projet d'exécution, agence, filiale, et autres suivant l'organisation particulière de la firme) pour le compte d'entreprises nationales et européennes.

Description des compétences évaluées et attestées

- *Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :*

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- *La dimension spécifique à l'ENISE :*

Etude et calcul :

- définir des critères pour évaluer des études ;
- découvrir les sources et éléments d'information nécessaires ;
- réaliser une veille technologique et scientifique ;
- délimiter des frontières, caractériser des variables et paramètres, en vue de développer des modèles susceptibles de donner lieu à des simulations ;
- choisir des outils de modélisation et de simulation ;

Conduite et direction de travaux :

- assurer la responsabilité technique, économique et humaine d'une affaire dans les secteurs du BTP ;

Organisation et management :

- concevoir l'organisation d'un centre de profit.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés de l'ENISE exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que la fabrication d'équipements mécaniques, les matériels informatiques et électroniques, le transport et ses infrastructures.

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Le professionnel exerce principalement son activité dans les services liés à l'ingénierie, les études et conseils techniques, l'administration, la gestion, la direction de services. Il intervient dans la conduite de projets et peut être amené à diriger des services de relations clientèle ou du marketing.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus

- Cursus en formation initiale sur 10 semestres dont 3 en entreprise ou en laboratoire.

- Formation scientifique de base,

- Maîtrise des technologies en Génie mécanique,

- Pratique des sciences humaines.

Modalités d'évaluation des acquis des élèves

contrôle des connaissances et évaluation du stage et du PFE

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury annuel sur l'ensemble de la scolarité avec des enseignants et ingénieurs participant à la formation
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury annuel sur l'ensemble de la scolarité avec des enseignants et ingénieurs participant à la formation
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Jury avec des enseignants et ingénieurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	Les étudiants ont la possibilité de préparer un double diplôme (notamment en Angleterre, Argentine, Allemagne). Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'école.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation du MESR

Habilitation CTI AVIS n° 2009/03-01

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Habilitation CTI AVIS n° 2009/03-01

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquête annuelle de la conférence des grandes écoles concernant le placement des élèves (pour plus d'informations, consulter le site de la CGE)

<http://www.cge.asso.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.enise.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Création de l'école en 1961 Création de la filière 'génie civil' en 1971